



LIVRET D'ACCUEIL DES FORMATIONS

Vous trouverez dans ce document toutes les informations relatives à la formation au sein du CIVAM du Finistère :

- Présentation de la structure
- Présentation de la formation au CIVAM du Finistère
- Présentation des structures
- Règlement intérieur
- Conditions Générales de Ventes
- Règles de protection des données RGPD
- Organigramme

Présentation de la structure : le CIVAM du Finistère c'est quoi ?

Le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Finistère (CIVAM 29) est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général.

Elle est affiliée au réseau national et régional des CIVAM dont la finalité est de renforcer les capacités d'initiatives des agriculteurs et des ruraux pour maintenir des campagnes vivantes et accueillantes par un développement durable et solidaire.

Qui sont les membres de l'association ?

Nous sommes des hommes et des femmes qui agissent ensemble pour faire vivre les campagnes. Nous sommes des paysans, des éleveurs, des pêcheurs, des artisans, des artistes... dans toute la diversité de nos métiers. Nos modes de commercialisation sont variés, la vente directe, les filières longues ou les deux, en fonction de nos goûts, de nos possibilités et des opportunités. Ce qui nous rapproche est notre autonomie, notre émancipation dans nos prises de décisions.

C'est par l'engagement de chacune et chacun que le CIVAM pourra diffuser des initiatives conviviales, paysannes, artisanales, culturelles, pour l'épanouissement de tous.

Le CIVAM 29 des idées et des actions de tous pour avancer ensemble.

Nous voulons à travers nos activités façonner un espace rural durable. Durable économiquement. Durable environnementalement. Durable socialement. Le niveau de production ne fait pas le revenu du paysan, ni le bonheur de son voisinage. Nous voulons un espace rural solidaire basé sur la répartition du travail, des moyens de productions et de la richesse, de manière équitable. Ces objectifs se traduisent par des paysans et des acteurs ruraux nombreux, en favorisant l'installation et la transmission des fermes et des activités artisanales. Nous défendons un partage plus juste des terres, des autorisations à produire. La solidité économique du monde rural doit se baser sur une production de qualité en lien avec le sol et le territoire. Nous sommes aujourd'hui arrivé au bout d'un modèle agricole productiviste et nous devons engager ensemble un changement de pratiques.

Pour amplifier la portée de nos actions et la diffusion de nos idées nous travaillons en partenariat ou en réseau avec les acteurs locaux qui partagent nos valeurs.

La formation au CIVAM 29

Le CIVAM du Finistère favorise la formation à travers le groupe, basée sur les principes de l'éducation populaire, l'échange entre pairs et la solidarité.

"Personne n'est l'éducateur de quiconque, personne ne s'éduque lui-même, seuls les femmes et les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde (...) Il n'y a ni ignorants ni savants absolus : il y a des femmes et des hommes qui, ensemble, essaient de savoir davantage" Paolo Freire

Nous revendiquons donc la mise en place de différentes formes de formations :

- Des formations mises en place par les animateurs du CIVAM. Ces formations construites pédagogiquement en interne permettent suivant les sujets aux individus de construire leur parcours d'installation et de transmission grâce à des interactions entre réflexion personnelle, échanges collectifs et apports théoriques.
- La capacité des uns et des autres à transmettre et mettre en discussions par la formation ses pratiques, ses savoirs et ses questions dans un cadre mis en place par les animateurs.
- Des formations menées par des intervenants extérieurs sur des thématiques précisent en réponse aux demandes des adhérent.e.s.

Les thématiques des formations portent, au sens large, sur l'autonomie des paysannes et des paysans, les relations humaines entre membres d'un projet commun, l'agriculture durable, l'installation et la transmission d'activité résilientes et le développement des territoires ruraux.

Politique de prix

Le Conseil d'administration du CIVAM du finistère a pour volonté que la formation reste accessible au plus grand nombre. Le prix ne doit pas être un obstacle à la formation. Face aux politiques des fonds de formations

Rajouter une phrase sur l'accessibilité des publiques

Fonctionnement du groupe

- Faire preuve de non jugement des personnes et des projets, critique constructive
- Respecter la parole de l'autre, écouter ce que l'autre dit avant de réfléchir à ce qu'on va lui répondre, ne pas couper la parole
- Confidentialité : ne pas redire à l'extérieur ce qui concerne les personnes et les projets et pourrait leur nuire d'une manière ou d'une autre
- Oser dire ce que je ressens, ce dont j'ai besoin, ce que je pense
- Coresponsabilité : chacun est responsable de la bonne marche et de la réussite du groupe et responsable devant le groupe de ce qu'il dit et ce qu'il fait
- Réactivité : chacun est responsable de dire ici et maintenant, qu'il n'est pas d'accord ou qu'il ne comprend pas
- Contribution de chacun au travail du groupe
- Partage des informations, contacts utiles au groupe

Règlement intérieur

Lors des formations, nous vous demandons de respecter les règles suivantes :

Respect des locaux et du matériel

- Il est interdit de fumer et vapoter dans les locaux
- Respecter les règles d'utilisation affichées dans les espaces communs
- Respecter le matériel et les locaux mis à disposition

Logistique

- Être ponctuel : Respecter les horaires et prévenir (via les coordonnées indiqués sur les invitations ou après du formateur) en amont en cas de retard ou départ prématuré
- Assiduité : la présence de tous est indispensable à la dynamique du groupe. En cas d'absence imprévue, il est indispensable de nous en informer au plus tôt (les coordonnées des formateurs vous ont été transmises avec l'invitation à la formation)
- Éteindre les téléphones portables et autres technologies pouvant nuire à la participation de tous à la formation.

Conditions Générales de Vente

Les conditions générales de vente sont valables pour toutes les formations et peuvent être agrémentés pour certaines formations. Les informations complémentaires seront alors présentes sur les conventions de formation.

1. Tarifs : Les prix des formations sont indiqués toutes taxes comprises (association non soumise à la TVA, art. 293 B du code général des impôts).
2. L'hébergement et Les repas ne sont pas inclus dans les tarifs.
3. Inscription : Les stagiaires sont tenus de s'inscrire nominativement à la formation par échange téléphonique avec le formateur ou via le site hello asso. Une confirmation d'inscription sera alors envoyée.

4. Les modes de financement diffèrent selon les modalités :
Inscription individuelle en autofinancement
Inscription via pôle emplois
Inscription par une entreprise via les fonds de formation professionnelle
Inscription par une personne éligible Vivea, à jour de sa cotisation MSA

5. Reports ou annulations :
Les annulations perturbent l'organisation des formations et la dynamique du groupe. En cas d'annulation tardive (10 jours avant) et sans motif impérieux, la formation sera facturée au prix réel.

6. Documents émis à la fin de la formation :
Une attestation de formation ainsi qu'une facture sera remise aux participants.

7. Règlement :
Aucun escompte pour règlement anticipé ne sera accordé. Le règlement de la facture ou du solde doit intervenir dès réception de la facture, par espèce, chèque ou virement. Tout retard de paiement de quinze jours à compter de la date de son exigibilité entraînera des pénalités de retard. Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal compétent sera saisi pour résoudre le litige.

Protection des données

Dans le cadre des formations, les stagiaires seront amenés à nous communiquer leurs données (nom, prénom, coordonnées, ...). Ces données sont traitées, stockées et effacées dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Organigramme

ORGANIGRAMME POLE FORMATION

| Élaboration du programme de formation | |
|--|--------------------------|
| Recensement des besoins des adhérent.e.s | Valentin Hillairet |
| Élaboration d'un projet de formation et ses objectifs | Sophie Pattée |
| Recherche d'un intervenant | Isaure Saulay |
| Validation du programme annuel de formation | Conseil d'administration |
| Entretien avec l'intervenant pour recaler les objectifs de la formation et définir les méthodes pédagogiques | Conseil d'administration |
| Élaboration du programme finalisé | Valentin Hillairet |
| | Sophie Pattée |
| | Isaure Saulay |
| Validation du programme | Valentin Hillairet |
| | Sophie Pattée |
| | Isaure Saulay |
| Organisation logistique : réservation salles... | Valentin Hillairet |
| | Sophie Pattée |
| | Isaure Saulay |
| Diffusion | |
| Diffusion des formations : 1. Mise en place du Catalogue de formation 2. Diffusion du catalogue <input type="checkbox"/> Par courrier : Envoie du catalogue à tous les adhérents du réseau. <input type="checkbox"/> Par mail via une Newsletter aux adhérents <input type="checkbox"/> Par internet : www.civam29.org | Valentin Hillairet |
| | Sophie Pattée |
| | Isaure Saulay |

| Suivi inscription | |
|---|--|
| Suivi régulier des inscriptions et analyse des participants (lecture du questionnaires, des attentes....) et mise à jour de la liste des inscrits | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| Envoi du courrier de validation de l'inscription aux participants dès l'inscription | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| Réajustement du programme de la formation si besoin | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| Mise à jour du tableau de suivi des formateurs et des intervenants | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| Organisation logistique : validation repas, salle, transport Préparation des feuilles d'émargement | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| La Formation | |
| Participation d'un formateur du CIVAM 29 à la formation si besoin | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| Suivi et procédure d'évaluation (En interne) le long de la formation | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| Déroulement du programme | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| Garant du bon déroulement du programme et de la formation si délégation de la formation à un prestataire | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| Évaluation finale de la formation : orale et écrite | Valentin Hillairet Sophie Pattée |

| | |
|---|--|
| | Isaure Saulay |
| Retour sur formation | |
| Synthèse des évaluations et analyse (+ envoi à l'intervenant si besoin) | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| Attestation de présence / Envoi des facture /Suivi administratif | Mickael Caugant |
| Élaboration d'une formation d'approfondissement si besoin | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |
| Envoi des documents de formation, d'outils complémentaires... | Valentin Hillairet Sophie Pattée Isaure Saulay |

| | |
|---|-----------------|
| | Mickael Caugant |
| Mise en place d'outils de suivis complémentaires et/ou évolution des suivis existants | |
| Bilan pédagogique et financier annuel | |
| Bilan annuel de formation : participation aux formations, structures participantes | |